

Formation modulaire BEESAN à l'ERFAN-CIF pour la saison sportive 2011-2012

La date d'arrêt du BEESAN étant repoussée au **31/12/2012**, le CIF-ERFAN a obtenu de la Direction Régionale de la Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale d'Ile de France un nouvel agrément pour l'organisation d'une formation modulaire au BEESAN pour la saison sportive 2011-2012, sous réserve que les futurs stagiaires soient titulaires du tronc commun du 1^{er} degré ou équivalent (DEUG STAPS ou LMD) au moment de leur inscription.

Le BEESAN, Brevet d'Etat d'Educateur Sportif premier degré, option Activités de la Natation confère à son titulaire la qualification permettant d'enseigner la natation, d'entraîner à la compétition, d'animer et de surveiller les piscines, les baignades ou les plans d'eau aménagés.

Le parcours du candidat à l'examen du BEESAN 1^{er} degré :

- Avoir 18 ans
- Etre licencié(e) FFN
- PSE1, Premier Secours en Equipe de niveau 1 (35h de formation), ou AFCPSAM
- Formation Commune 1^{er} degré à tous les Brevets d'Etat (200h de formation)
- Tests de sélection (200m 4nages + sauvetage)
- Stage de préformation (70h sur 2 semaines à l'ERFAN-CIF)
- Formation spécifique (535h sur 10 semaines à l'ERFAN-CIF)

Les tests de sélection sont organisés par les DDCS ou la DRJSCS. Ils comprennent un 200m 4 nages éliminatoire et une prestation éliminatoire de sauvetage. Pour le test organisé par la Direction Régionale de la Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale à Paris **le 30 Juin 2011**, l'ERFAN-CIF se charge de centraliser les inscriptions des licenciés FFN en Ile de France et de les transmettre à la DRJSCS pour ce test.

Date limite d'inscription **le 20/05/11**

Un stage de préformation est programmé par l'ERFAN-CIF du lundi 05 septembre 2011 au vendredi 16 septembre 2011, 25 places sont disponibles, **date limite d'inscription le**

30 juin 2011 pour les personnes ne s'inscrivant qu'à la préformation (test réussi antérieurement).

Date d'examen de préformation : **22 septembre 2011**

Une formation spécifique modulaire de 535 heures réparties sur 10 semaines d'octobre 2010 à avril 2011 aura lieu dans les locaux de l'ERFAN-CIF.

La date d'ouverture de la formation modulaire est fixée au 04 octobre 2010.

La formation se décompose en quatre Unités de Formations pour les personnes ayant réussi l'examen de préformation du 23 septembre 2010 :

UF1 : approfondissement de la technique personnelle	70h
UF2 : enseignement général à l' ERFAN-CIF	90h
enseignement spécialisé « bébés nageurs » à l' ERFAN-CIF	30h
Stage en situation UF2 en piscines et écoles de natation agréées	50h
UF3 : Enseignement dans la spécialité (natation course, water polo, Natation synchronisée)	90h
Stage en situation UF3 en clubs FFN	50h
UF4 : Connaissance du milieu professionnel, hygiène et technologie	90h
Sécurité, Environnement professionnel et animation	
Stage en situation UF4 en piscines agréées	35h
Préparation des dossiers et à l'examen final	30h

Examen des candidatures le 04 juillet 2011 avec confirmation des inscriptions au plus tard le 11 juillet 2011.

Les candidats engagés dans une formation BEE SAN (en 2011 mais aussi en 2010) qui disposeront donc d'un livret de formation en cours de validité, mais qui n'auront pas terminé leur formation au 31 décembre 2012, seront avertis personnellement par la DRJSCS qu'ils peuvent être intégrés dans un parcours menant au BPJEPS AAN suivant les modalités prévues par les textes.

L'administration centrale veillera à ce qu'en 2012 des examens finaux supplémentaires du BEE SAN soient inscrits au calendrier national pour donner aux candidats toutes les chances d'obtenir des certifications partielles ou mieux leur diplôme.

Toutes les informations nécessaires sont en ligne sur le site du CIF mais les dossiers d'inscription seront adressés directement à toute personne en faisant la demande auprès de Jérôme CHASTAGNER téléphone 01 40 31 19 29 à partir du 04 avril 2011.

Les demandes peuvent également être adressées par mail à gestion@cif-natation.fr en précisant bien l'adresse postale car les dossiers seront envoyés par courrier et non par mail.

Noëlle Hamon

Présidente Commission Formation des Cadres



BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF « ACTIVITES DE LA NATATION »

Une formation modulaire
d'une durée de 7 mois d'octobre 2011 à mars 2012

« Ouverte aux titulaires du tronc commun 1^{er} degré
ou équivalent (DEUG STAPS ou LMD) »

DATES

TESTS DE SELECTION

Jeudi 30 juin 2011 à Paris

Date limite d'inscription auprès du Comité d'Ile de France le vendredi 20 mai 2011

PREFORMATION

Du lundi 5 septembre 2011 au vendredi 16 septembre 2011

Date limite d'inscription auprès du Comité d'Ile de France le jeudi 30 juin 2011

FORMATION MODULAIRE

10 semaines de cours (UF2 - UF2 spé – UF3 – UF4) d'octobre 2011 à fin mars 2012

Date limite d'inscription auprès du Comité d'Ile de France le jeudi 30 juin 2011

Examen des candidatures le lundi 4 juillet 2011

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Etre âgé(e) de plus de 18 ans

Etre titulaire des diplômes de secourisme

Etre licencié(e) FFN

Etre titulaire du tronc-commun 1^{er} degré ou équivalent (DEUG STAPS ou LMD)

Demande de dossier d'inscription à partir du lundi 4 avril 2011

Soit par téléphone: Jérôme CHASTAGNER (01.40.31.19.29)

Soit par mail : gestion@cif-natation.fr

Soit par fax : 01.40.31.07.25

BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF « ACTIVITES DE LA NATATION »

Une formation modulaire
d'une durée de 7 mois d'octobre 2011 à mars 2012

« Ouverte aux titulaires du tronc commun 1^{er} degré
ou équivalent (DEUG STAPS ou LMD) »

TESTS DE SELECTION

DATE

Jeudi 30 juin 2011 à Paris

DOSSIER D'INSCRIPTION

A déposer auprès du Comité d'Ile de France pour le vendredi 20 mai 2011 et complété par :

- Une attestation du diplôme de secourisme (PSE1 ou AFCPSAM)
- Un certificat médical (modèle ci-joint)
- Copie du diplôme du tronc-commun ou équivalent (DEUG STAPS ou LMD)

DEROULEMENT DES TESTS

- Un 200m 4Nages éliminatoire
- Une prestation éliminatoire de sauvetage

PIECES COMPLEMENTAIRES

- Un certificat signé par le DTN de la FFN (CTR Coordonnateur du CIF) attestant la réalisation antérieure du 200 m 4Nages en compétition officielle.
- Copie du BNSSA (à jour de sa révision)

ADMINISTRATION

Les dossiers d'inscription seront déposés à la Direction Régionale Jeunesse et Sports pour le 27 mai 2011. C'est la Direction Régionale qui convoquera les candidats pour ces tests.

BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF « ACTIVITES DE LA NATATION »

Une formation modulaire
d'une durée de 7 mois d'octobre 2011 à mars 2012

« Ouverte aux titulaires du tronc commun 1^{er} degré
ou équivalent (DEUG STAPS ou LMD) »

PREFORMATION

DATE

Du lundi 5 septembre 2011 au vendredi 16 septembre 2011.

DOSSIER D'INSCRIPTION

A déposer auprès du Comité d'Ile de France pour le jeudi 30 juin 2011.

Le dossier d'inscription est identique à celui des tests de sélection. Il peut être le même pour les deux (test et préformation).

CONTENU

Le stage de préformation traite les quatre spécialités régies par la Fédération Française de Natation : natation sportive, natation synchronisée, plongeon, water-polo. 14 heures par spécialité (pratique = 7H, définir les règles = 3H, décrire les techniques = 4H), plus 4H d'informations concernant la F.F.Natation.

ADMINISTRATION

Les dossiers d'inscription seront déposés à la Direction Régionale Jeunesse et Sports. C'est la Direction Régionale qui convoquera les candidats à l'examen de préformation.

EXAMEN

Il aura lieu le jeudi 22 septembre 2011.

- Epreuve orale permettant d'apprécier les aptitudes du candidat dans le domaine de l'animation sportive.
- Epreuve écrite qui permet de vérifier l'acquisition des connaissances étudiées lors de la préformation obligatoire.
- Des tests pratiques dans chacune des spécialités. Le candidat est déclaré apte ou non.

ORGANISATION

- La formation est organisée par le CIF-ERFAN
- L'examen est organisé par la Direction Régionale Jeunesse et Sports.
- Coût de la formation = 400 Euros (à verser au CIF le 1^{er} jour du stage).



BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF « ACTIVITES DE LA NATATION »

Une formation modulaire
d'une durée de 7 mois d'octobre 2011 à mars 2012

« Ouverte aux titulaires du tronc commun 1^{er} degré
ou équivalent (DEUG STAPS ou LMD) »

FORMATION MODULAIRE

DATE

Début de la formation lundi 3 octobre 2011.

10 périodes de formation d'une semaine plus révision et préparation à l'examen.

UNITE DE FORMATION

UF2 Enseignement de la natation : 3 sessions = 90 Heures.

UF2 Spécialisé bébés nageurs : 1 session = 30 Heures.

UF3 Entraînement : 3 sessions = 90 Heures.

UF4 Connaissance du milieu professionnel : 3 sessions = 90 Heures.

Révision, préparation à l'examen : 1 semaine = 30 Heures.

ADMINISTRATION

Les dossiers d'inscription seront reçus au Comité d'Île de France jusqu'au 30 juin 2011.

COUT DE LA FORMATION

2300 Euros, possibilité de paiement en 3 fois :

920 Euros au 3 octobre 2011.

920 Euros au 7 novembre 2011.

460 euros au 12 décembre 2011.